DÉBUT PAGE 1

Le projet de loi doit prévoir l’accès à l’équipement adapté approprié pour tous les Canadiens (p. ex. système de climatisation) afin qu’ils aient accès à tout ce qu’offre la société.

Merci,

Thadeus

**Thadeus W. Weiss**

**Défenseur des droits des personnes handicapées**

**Auteur**

FIN DU FICHIER 1 DE 1.